

Avis d'Appel d'Offres National (AAON) de consultation restreinte n° D.N.C.M.P/3621/F/2023-2024 pour l'acquisition des matériels informatiques pour l'accueil de deux promotions à l'Université du Burundi.

Date d'invitation : ...09 / ...01 / 2024

Date d'ouverture des offres : ...23 / ...01 / 2024

0. Objet

Le Ministère de l'Education National et de la Recherche Scientifique, Université du Burundi représentée par Université du Burundi invite les soumissionnaires ci-après à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition des matériels informatiques pour l'accueil de deux promotions à l'Université du Burundi.

Il s'agit de :

- CSS;
- AFRITECS;
- MEGA INFORMATICS SOLUTIONS ;
- SAFRICS;
- GYNA HOUSE;
- ATRAS ;

1. Financement du marché

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2023-2024.

2. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot indivisible:

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par voie de gré à gré tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales mentionnées ci-dessus et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. Consultation et acquisition du dossier de Marché.

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction des et du patrimoine de l'Université du Burundi tous les jours ouvrables de 8 h à 15 h et à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction des finances et du patrimoine
Bâtiment du Rectorat
Bureau n° 25
B.P. 1550 Bujumbura. Tél. : 22 22 92 11, 22 22 92 09

Site : www. armp.bi

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi

B.P. 1550 Tél. 22 22 92 11, 22 22 92 09

6. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre. Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Elle est fixée à trois millions de francs burundais (**3 000 000 Fbu**);

Les offres sous plis fermé rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 28/01/2024 à 10 heures à l'adresse suivante :

Université du Burundi

Direction des finances et du patrimoine

Bâtiment du Rectorat

Bureau n° 25

B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11, 22 22 92 09

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **45 jours** à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date et heure limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 28/01/2024 à 10 heures

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C. M.P. dans la salle des réunions du Rectorat le 28/01/2024 à 10 h 30'. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès-verbal est transmise à la D.N.C. M.P.

10. Offre technique

- Les statuts
- La caution de soumission ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- Le Certificat d'Immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- Registre de commerce

- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire (Boîte postale, Téléphone et lieu du domicile, Téléphone et lieu du siège social) doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'I.N.S.S ;
- Les spécifications techniques

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des marchés publics.

11. Offre financière

L'offre financière est constituée des documents en rapport avec le prix et des éléments pouvant en faciliter l'évaluation notamment :

- la soumission ;
- le détail quantitatif et estimatif dûment complété, éventuellement les corrections du détail quantitatif et estimatif de l'administration.
- Le Délai de livraison.

Fait à Bujumbura, le...../.../2024.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Pr. Dr. Audace MANIRABONA.

